

ACADEMIE DE
MONTPELLIER

ETABLISSEMENT COLLEGE LES
MAILHEULS COURSAN

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 21/11/2022

Présidence de : Mme CLEMENT Véronique

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 11

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
1 Approbation du compte-rendu du précédent Conseil d'administration					
2 Désignation du secrétaire de séance					
3 Budget prévisionnel 2023					
4 Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour les passations de marché et de conventions pour l'année 2023					
5 Convention concours calcul mental					
6 Attribution enveloppe fonds social					
7 Informations établissement					
8 Questions diverses					

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large loop and a trailing stroke.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 29/11/2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
Administration		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
	Chef d'établissement	CLEMENT Véronique	X						
	Adjoint	MAURETA Stéphanie	X						
	Gestionnaire	FOURDRIGNIER Ninna	X						
	CPE	CORNUCHE Lucie			X				
									
Elus locaux									
	Collectivité de rattachement	ALDEBERT Didier			X				
	Collectivité de rattachement	MATEILLE Séverine		X					
	Commune siège	SAUNIERE Roxane		X					
	Commune siège	HERAIL Jean-Pierre		X					
									
									
	Personnalité qualifiée		MELIS Claude		X				
		DELBOSC Jean-Pierre	X						
Total			4	4	2				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	TEYSSON Sandra	X						
		DUMAS Carole	X						
		MARQUIE Emmanuel	X						
		GLAENTZLIN Nathalie	X						
		DELMAS Caroline	X						
		LAURET Elisa		X					
		LIETTA Michèle	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	RIGAUD Frédérique			X				
		JOLI-MANGEL Nathalie	X						
		MANGEL Yannick	X						
Total			8	1	1				

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GIRAUD Nicolas	X						
		CERE Laëtitia			X	LOPEZ Ingrid	X		
		JOURDAIN Hervé			X	SEVENO Magali	X		
		AUTHIER Carole	X						
		RUFFAT Valérie		X					
		BRIVADY Corinne			X	IVARS Adeline	X		
		LAVAL Aurélie	X						
	Elèves	BERLEMONT Ella		X					
		LINAN Faustine		X					
		ROUCH VASSALIERIE Ulysse	X						
Total			4	3	3		3		

RUBRIQUE I. Introduction

1. Compte-rendu du précédent conseil d'administration

Madame la Présidente présente le compte-rendu du dernier conseil d'administration.

Vote : adopté à l'unanimité

2. Désignation du secrétaire de séance

Madame la Présidente demande à Madame DUMAS Carole, représente des personnels enseignants et d'éducation, d'être secrétaire de séance

RUBRIQUE II. Déroulement du conseil d'administration

1. Budget prévisionnel 2023

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, présente aux membres du conseil d'administration le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2023

Elle explique que 25% des recettes proviennent de subventions de fonctionnement et spécifiques, notamment en ce qui concerne le volet pédagogique. 58% sont financés par les parents (service de restauration et voyages scolaires).

Le budget est ajusté au cours de l'année.

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, explique que pour le budget prévisionnel, elle a dû augmenter les dépenses de gaz et d'électricité, en précisant que le département prendra en charge le surcoût. La subvention prévue pour l'année 2023 est de 124 897€.

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, présente les dépenses de fonctionnement dans le détail : papier pour les photocopies, produits d'entretien, gaz, électricité. Il y aura plus de dépenses pour les activités pédagogiques car il est prévu deux voyages à l'étranger (un en Italie et un en Grande-Bretagne) contre un voyage dans le Gard pour 2022.

En ce qui concerne le chapitre Vie de l'élève : la formation au PSC1 n'est plus proposée car le coût est trop élevé. Les élèves boursiers représentent 30.8% de la totalité des élèves. Il y a 545 demi-pensionnaires pour 710 élèves scolarisés au collège.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent. Le prix reste attractif malgré la hausse des aliments grâce au bon management du chef de cuisine et aussi au fait que les familles paient, de manière globale, leurs factures selon une tarification forfaitaire de 4 repas par semaine.

Madame SEVENO, représentante des parents d'élèves, s'interroge sur le traitement des déchets.

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, répond que cela est compliqué car nous sommes dans une chaîne.

Madame la Présidente explique qu'il n'y a pas de différenciation au niveau de la collecte des déchets.

Vote : Budget adopté à l'unanimité

2. Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour les passations de marché et de conventions pour l'année 2023

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, explique que les membres du conseil d'administration doivent autoriser le chef d'établissement à signer tout marché, convention ou contrat dans la limite des crédits ouverts au budget.

Vote : adopté à l'unanimité

3. Convention concours calcul mental

Comme chaque année, Monsieur MARTHE, professeur de Mathématiques, organise la finale du concours de calcul mental rapide et réfléchi qui concerne les élèves des établissements de l'Aude du CM2 au lycée. La convention établie par le collège sera envoyée prochainement aux établissements.

Vote : adoptée à l'unanimité

4. Attribution enveloppe fonds social

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, présente aux membres du conseil d'administration la répartition de la dernière enveloppe fonds social attribuée à l'établissement.

Vote : adoptée à l'unanimité

5. Informations établissement

Madame la Présidente présente le rapport d'auto-évaluation de l'établissement ; elle souligne des erreurs et des incohérences présentes dans ce rapport.

Madame FOURDRIGNIER, adjointe gestionnaire, informe les membres du conseil d'administration que 15 bancs vont être livrés pour la cour de récréation et que les arbres ont été taillés.

1. Remplacement enseignante en anglais

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent de l'absence d'une enseignante d'anglais. Madame la Présidente répond qu'un remplaçant a été nommé par le rectorat et qu'il devrait prendre contact avec l'établissement dans les meilleurs délais.

2. Absence d'un professeur de musique

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent de l'absence depuis le début de l'année d'un professeur de musique qui n'est pas remplacé. Madame la Présidente explique qu'elle relance le rectorat depuis plusieurs mois mais que la division du personnel enseignant n'a personne à proposer.

3. Problème de transport

Les représentants des parents d'élèves font remarquer que lorsque les bus ne peuvent pas prendre tous les élèves à 11h00 ou à 15h30, les élèves seraient laissés seuls devant le collège sans surveillance. Madame la Présidente dit qu'elle ne comprend pas ce qu'il s'est passé. Généralement dans ces cas-là, le collège est prévenu et les assistants d'éducation restent jusqu'au départ des bus. Madame GALENTZLIN, représentante des personnels enseignants et d'éducation, souligne que parfois, à cause de mauvais comportements de certains élèves, les chauffeurs de bus font sortir les chahuteurs.

Madame LAVAL, représentante des parents d'élèves, dit que certains chauffeurs font du « surbooking » : 3 élèves sur 2 places assises. Madame la Présidente suggère aux parents élus de rencontrer directement les responsables de Citibus. Madame LAVAL, représentante des parents d'élèves, explique que les élèves ne sont pas en capacité de juger de la dangerosité des pratiques. Madame TEYSSON, représentante des personnels enseignants et d'éducation, conseille aux parents élus de faire des dossiers écrits.

4. Problème de prise de rendez-vous pour la réunion parents-professeurs

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de prendre les rendez-vous pour les réunions parents-professeurs par Pronote plutôt que par papier car certains élèves « oublient » de donner les documents à leurs parents. Madame MAURETA, principale adjointe, pense que la facture numérique serait trop élevée. Pour l'année prochaine, les parents seront informés également par SMS et les documents seront en pièce jointe sur Pronote.

5. Silence on lit

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient savoir si le quart d'heure de lecture « Silence on lit » est toujours d'actualité. Madame la Présidente précise que cela ne concerne que les élèves des classes de 6^e et de 5^e.

6. Boîte à livres

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient la mise en place d'une boîte à livres. Madame la Présidente explique qu'elle n'en voit pas la nécessité car l'établissement dispose d'un CDI de qualité.

Fin de séance à 18h30